

La Guadeloupe nous le savons, est victime d'une immigration irrégulière sans cesse grandissante...

Face à ce phénomène, les fonctionnaires de la Police Aux Frontières, singulièrement, celles et ceux des Unités Judiciaires, se battent sans compter pour essayer d'endiguer ce triste constat.

Leur action contre l'immigration clandestine, est sans exclusive, parce qu'ils sont des professionnels respectueux des lois de la République.

Pour mener à bien cette mission ils ont - et nous le comprenons - besoin du soutien sans faille de la hiérarchie.

Mais hélas, trois fois hélas, que constatons-nous ?

- Que la Direction Départementale de la Police Aux frontières a changé la règle du jeu, en faisant de ses unités (BMR), une force de chasse principalement axée sur une catégorie de clandestins sans lobby.

A maintes reprises, les fonctionnaires ont eu à interpellé des Syro-libanais en situation irrégulière depuis plus de cinq ans et ils remarquent :

- Qu'après la visite des membres du lobby syro-libanais, notre hiérarchie a oublié la mission essentielle qui consiste à lutter contre l'immigration clandestine. Elle devient l'avocat de ces clandestins « **priviliés** » qui sont relâchés sans qu'aucune mesure de rétention ne soit prise à leur rencontre.

Alors que les ressortissants de la République d'Haïti avait été très durement touché par une succession de cyclones l'année dernière. Pourquoi cette même hiérarchie oblige la BMR à appliquer sans pitié les mesures de reconduite à la frontière à l'égard des haïtiens?

Il est vrai qu'ils n'ont pas de grand magasins rue Frébault à Pointe à Pitre.

Les fonctionnaires de Police sont outrés par une telle attitude.

Notre Organisation dit « **NON** » à cette forme de discrimination et s'interroge sur cet état de fait.

L'UNSA-Police le Syndicat Unique espère que certaines personnes issues de la hiérarchie de la PAF en Guadeloupe ne sont pas atteints par le Virus de la Préfecture de Guyane.

Nous ne voulons pas croire au retour des vieux démons des heures sombres de notre histoire en se refaisant les artisans du principe honni par tous

« Des Unités de Police composées majoritairement de Nègres pour interpellé d'autres Nègres. »

« *Celui qui accepte le mal sans lutter, coopère avec lui* », et c'est en ce sens que l'UNSA-Police le **Syndicat Unique** dénonce très fortement cette attitude honteuse de la DDPAF, qui axe les interpellations essentiellement sur une catégorie ethnique en l'occurrence les Haïtiens. Il interpellera la LICRA et la DCPAF afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire, qui déshonore la REPUBLIQUE.

« Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier. »

(Martin Luther King)